CD 28 : fonds de soutien à la mobilité des professionnels de l'aide à domicile - crédits 2026

Publié le 23 octobre 2026
De Uriopss Centre

GRAND ÂGE | GESTION - FINANCEMENT | HANDICAP

ARTICLE

INFO CENTRE-VAL DE LOIRE



Le Conseil départemental d'Eure-et-Loir a voté l'affectation des crédits relatifs au fonds de soutien de la mobilité.
Dans la délibération, on trouve le montant de l'enveloppe 2026 (448 016€), les actions fléchées, la répartition des dotations par SAD et le modèle de convention pour en bénéficier.